

Titre Professionnel Technicien d'après-vente en électroménager et audiovisuel à domicile

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
DR Entreprises Nouvelle-Aquitaine
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Des connaissances de base en anglais sont un plus pour comprendre certaines notices techniques des constructeurs.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Assurer le service après-vente des appareils électroménagers à domicile Assurer le service après-vente des installations audiovisuelles à domicile

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 5 modules, dont 2 en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).
Module 1. Assurer le service après-vente des appareils électroménagers : diagnostic d'un défaut d'installation ou d'utilisation d'un appareil électroménager - diagnostic du dysfonctionnement d'un appareil électroménager - remise en état des appareils électroménagers (15 semaines).
Module 2 en entreprise. Assurer le service après-vente des appareils électroménagers : diagnostic d'un appareil électroménager - remise en état des appareils électroménagers et conclusion d'une intervention (2 semaines).
Module 3. Assurer le service après-vente des installations audiovisuelles : mise en service d'une installation audiovisuelle - diagnostic d'un défaut d'utilisation ou de configuration d'une installation audiovisuelle - dépannage des téléviseurs à écrans plats (6 semaines).
Module 4 en entreprise. Assurer le service après-vente des installations audiovisuelles : mise en service d'une installation audiovisuelle - diagnostic d'un défaut d'utilisation ou de configuration d'une installation audiovisuelle - dépannage des téléviseurs à écrans plats (2 semaines).
Module 5. Se préparer à intégrer une entreprise : travail sur la valorisation de l'expérience et des compétences acquises – projection dans les emplois souhaités dans l'entreprise (7 semaines).
Session d'examen (1 semaine).

Durées de la formation

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel technicien d'après-vente en électroménager et audiovisuel à domicile - Niveau 4 : **Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00347677	du 19/02/2024 au 13/09/2024	(87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES BABYLONE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00347678	du 10/06/2024 au 20/12/2024	(87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES BABYLONE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00370184	du 06/01/2025 au 18/07/2025	(87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES BABYLONE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00370185

du 05/05/2025 au
28/11/2025

(87)

**AFPA - CENTRE DE
LIMOGES
BABYLONE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00396995

du 18/08/2025 au
27/02/2026

(87)

**AFPA - CENTRE DE
LIMOGES
BABYLONE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00449083

du 05/01/2026 au
10/07/2026

(87)

**AFPA - CENTRE DE
LIMOGES
BABYLONE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00449084

du 16/03/2026 au
09/10/2026

(87)

**AFPA - CENTRE DE
LIMOGES
BABYLONE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC